



BUDGET PRIMITIF 2023





1/ Équilibre général du budget principal

2/ La section de fonctionnement en dépenses et en recettes

3/ La section d'investissement en dépenses et en recettes

4/ Les éléments d'analyse : les ratios, la dette et l'épargne

5/ Les budgets annexes



BUDGET PRINCIPAL 2023 : ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

19 519 100€

Dont charges à caractère général : 5 710 360 € / 29%

Dont charges de personnel : 9 985 000 € / 51 %

Dont Atténuations de produits : 344 000 € / 2 %

Dont autres charges de gestion courante : 3 168 740 € / 16 %

Dont charges financières : 260 000 € / 1 %

Transfert à la section d'investissement (amortissement)

2 630 300 €

Recettes de fonctionnement

22 149 400 €

Dont Impôts et taxes : 13 171 600 € / 59 %

Dont DGF-DSU-DNP : 5 528 200 € / 25 %

Dont produits des activités : 2 229 400 € / 10 %

Transfert à la section d'investissement 2 630 300 €

Investissement

Remboursement du capital de la dette

1 481 500 € (26 %)

Dépenses d'investissement

3 726 450 € (65 %)

Transfert à la section d'investissement 265 300 €

Autofinancement

2 630 300 € (46 %)

Subventions d'investissement : 1 006 920 € (17 %)

FCTVA : 331 030 € (6 %)

Emprunt : 1 500 000 € (26 %)

Cautions : 5 000 €



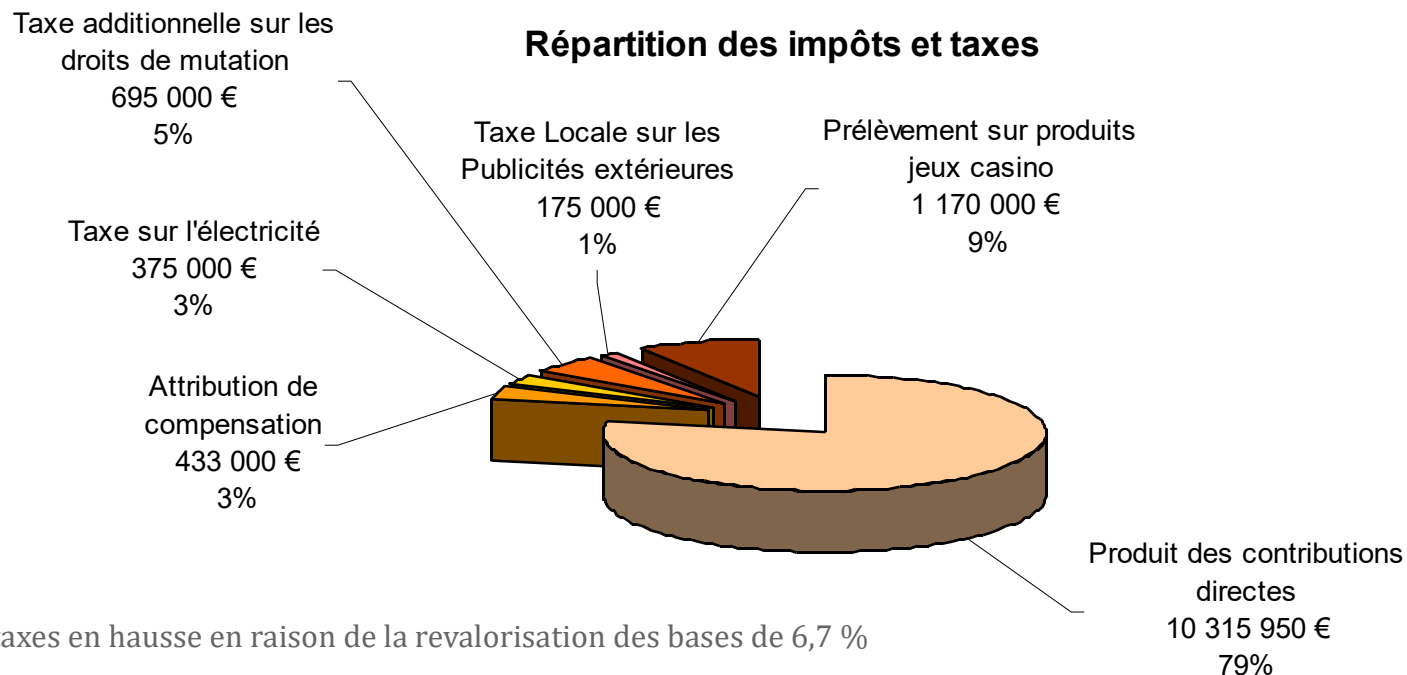
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Libellé	BP 2021 + DM	BP 2022 + DM	BP 2023
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	21 174 353 €	20 411 750 €	21 874 100 €
Produits des services (Chapitre 70)	3 436 000 €	2 431 100 €	2 229 400 €
Impôts et taxes (Chapitre 73)	11 459 700 €	11 737 600 €	13 171 600 €
Dotations et participations (Chapitre 74)	5 044 846 €	5 450 150 €	5 528 200 €
Autres produits (Chapitre 75)	1 163 807 €	722 900 €	909 900 €
Atténuation de charges (Chapitre 013)	70 000 €	70 000 €	35 000 €
DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	18 694 060 €	20 246 295 €	19 208 100 €
Charges à caractère général (Chapitre 011)	5 202 346 €	6 074 664 €	5 710 360 €
Dépenses de personnel (Chapitre 012)	9 734 600 €	9 753 320 €	9 985 000 €
Atténuation produits (Chapitre 014)	260 000 €	350 100 €	344 000 €
Autres charges courantes (Chapitre 65)	3 497 114 €	4 068 211 €	3 168 740 €
ÉPARGNE DE GESTION	2 480 293 €	165 455 €	2 666 000 €
Intérêts de la dette (Chapitre 66)	237 500 €	284 680 €	260 000 €
Produits financiers (Chapitre 76)	0 €	0 €	0 €
Charges financières hors intérêts des emprunts (chapitre 66)	500 €	500 €	0 €
Produits exceptionnels (chapitre 77 hors cessions)	15 000 €	10 000 €	10 000 €
Charges exceptionnelles (chapitre 67)	148 441 €	145 000 €	46 000 €
Dotations aux provisions (chapitre 68)	4 841 €	5 000 €	5 000 €
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	2 104 011 €	-259 725 €	2 365 000 €
Quote part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat (recettes d'ordre chapitre 042)	492 300 €	306 462 €	265 300 €
Dotations aux amortissements (dépenses d'ordre chapitre 040)	4 488 305 €	3 572 604 €	2 630 300 €
Excédent de fonctionnement (023)	0 €	0 €	0 €



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 73 – Impôts et taxes

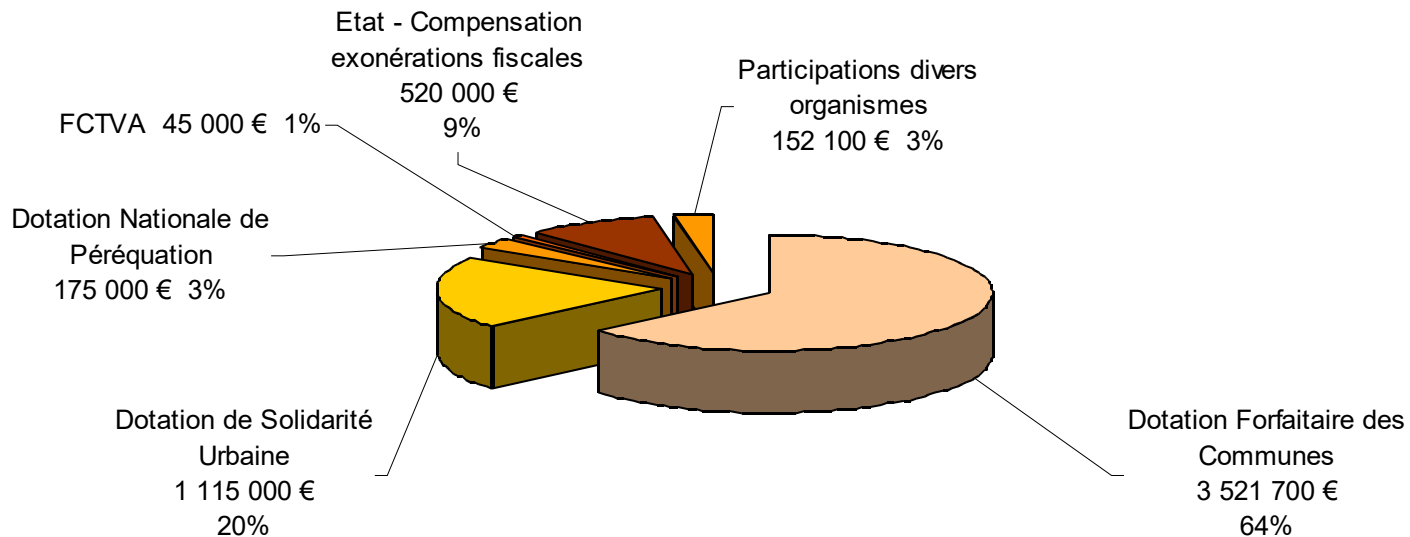




LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 74 – Dotations et participations

Répartition des dotations, subventions et autres participations

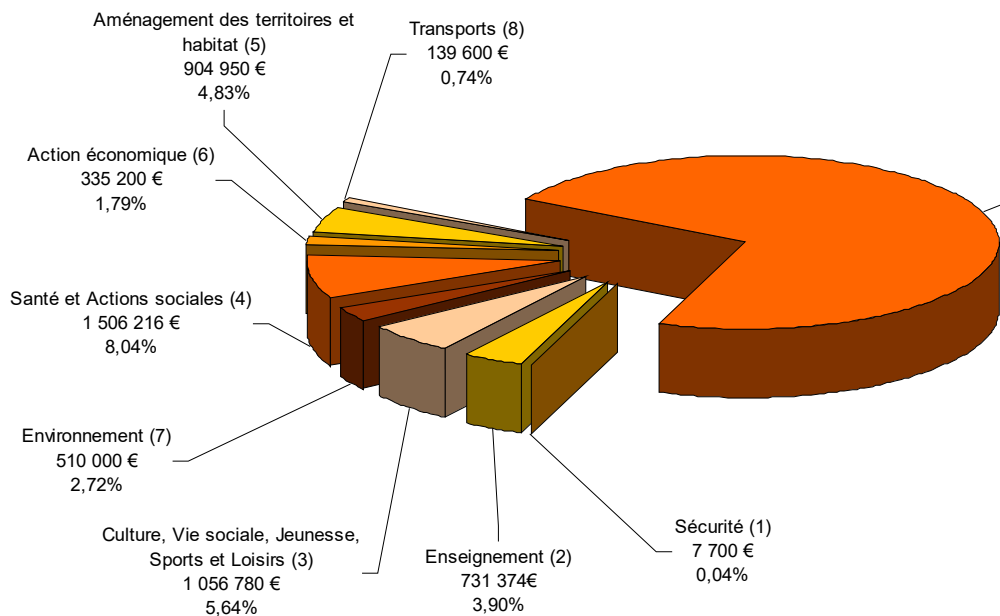


Une prévision du chapitre 74 en stagnation par rapport au BP 2022.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions 2023 :



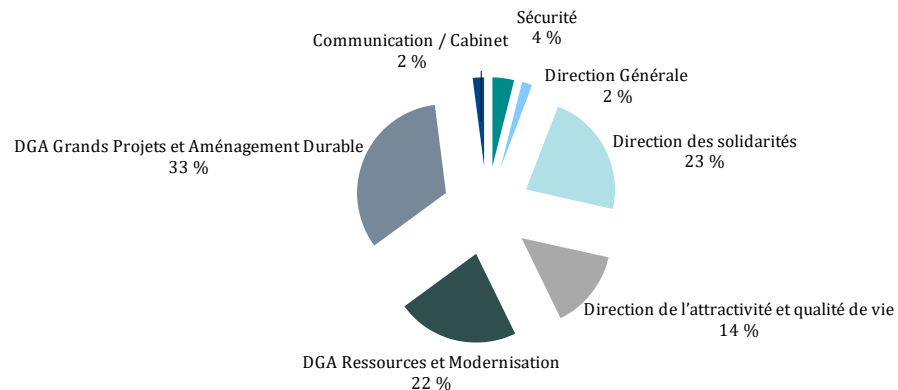
Services généraux (01)
13 552 731 €
72,30%

Opérations d'ordre : 2 630 300 €

Charges financières : 260 000 €

Charges de personnel : 9 985 000 €

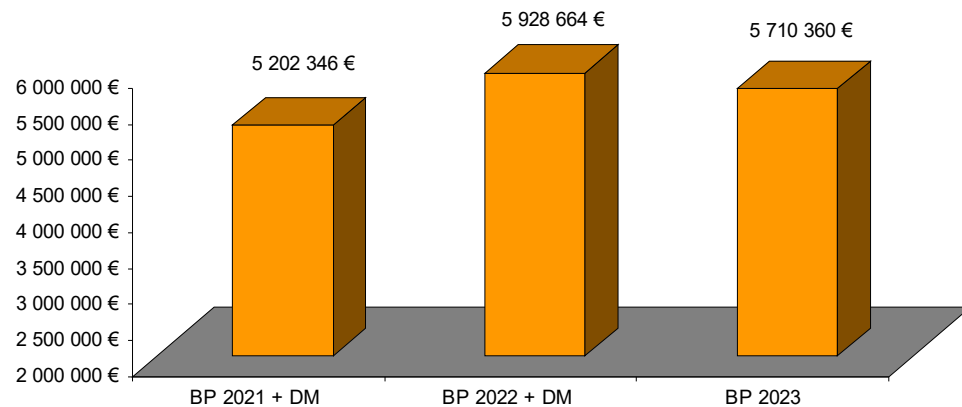
Affectation par fonctions au CA 2023 et au BP 2024





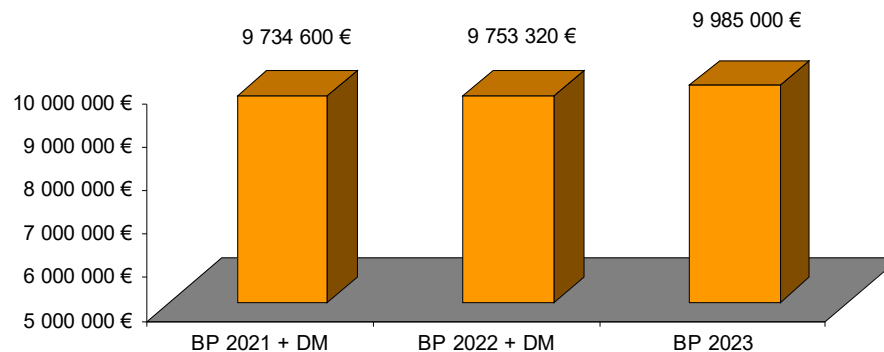
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL



Un objectif de contenir les dépenses au chapitre 011 pour l'année 2023 afin de reconstituer les niveaux d'épargne.

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

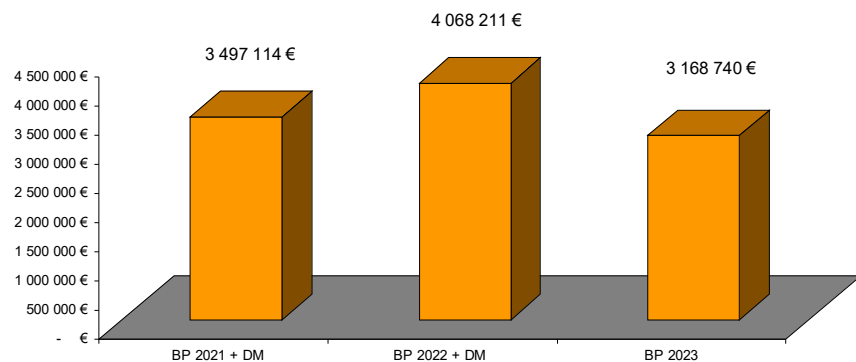


La hausse du coût des charges de personnel s'explique par la revalorisation du point d'indice cumulé au glissement vieillesse technicité.



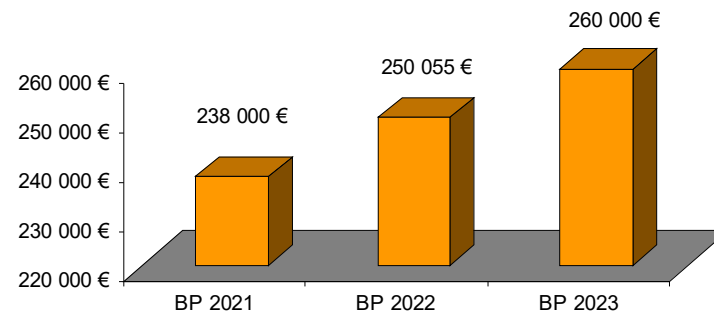
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



Des charges de gestion courante en légère baisse malgré le maintien de la subvention d'équilibre au CCAS.

EVOLUTION DES CHARGES FINANCIERES



Des charges financières en hausse depuis 2022 en raison de l'intégration de l'emprunt de la Résidence des Tanneurs et de 2 nouveaux emprunts en 2022 et 2023

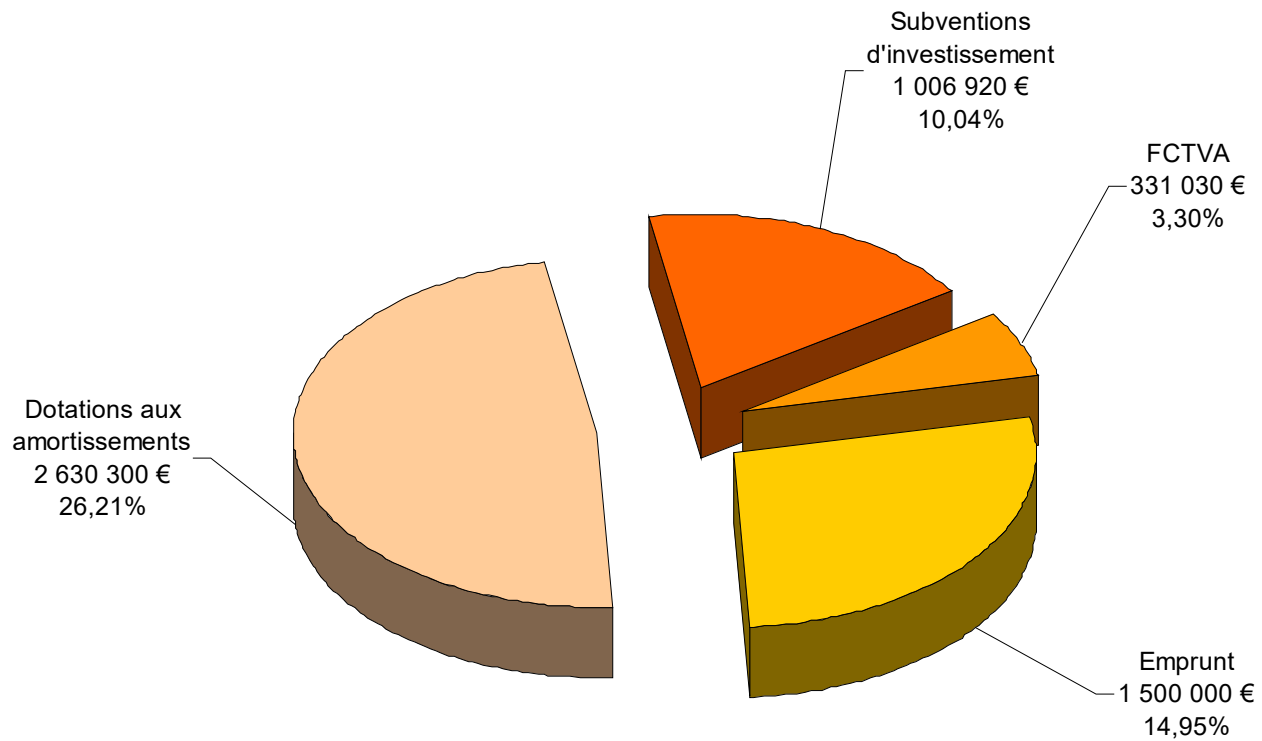


LA SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Libellé	BP 2021 + DM	BP 2022 + DM	BP 2023
RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 016 156 €	11 538 645 €	5 393 250 €
Recettes d'ordre d'investissement	4 488 305 €	3 572 604 €	2 630 300 €
Excédent de fonctionnement versé à la section d'investissement (chapitre 021)	0 €	0 €	
Amortissement des immobilisations (chapitre 040)	4 488 305 €	3 572 604 €	2 630 300 €
Recettes réelles d'investissement	5 527 850 €	7 966 041 €	2 762 950 €
FCTVA (10222)	500 000 €	857 940 €	256 030 €
Subventions (chapitre 13)	2 531 294 €	2 913 314 €	1 006 920 €
Emprunts (chapitre 16)	2 496 557 €	4 194 787 €	1 500 000 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors D16)	13 493 953 €	13 951 885 €	5 473 250 €
Dépenses d'ordre d'investissement	492 300 €	306 462 €	265 300 €
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat (chapitre 040)	492 300 €	306 462 €	265 300 €
Remboursement de la dette	1 754 560 €	1 700 500 €	1 481 500 €
Remboursement du capital des emprunts (chapitre 16)	1 754 560 €	1 700 500 €	1 481 500 €
Dépenses d'équipements bruts (chapitre 20 à 23)	11 247 093 €	11 944 923 €	3 726 450 €
Frais d'études (chapitre 20)	805 675 €	921 137 €	444 800 €
Subventions d'équipement versées (chapitre 204)	150 889 €	40 950 €	0 €
Immobilisations corporelles (chapitre 21)	7 773 652 €	9 996 468 €	1 332 650 €
Immobilisations en cours (chapitre 23)	2 516 877 €	986 369 €	1 949 000 €

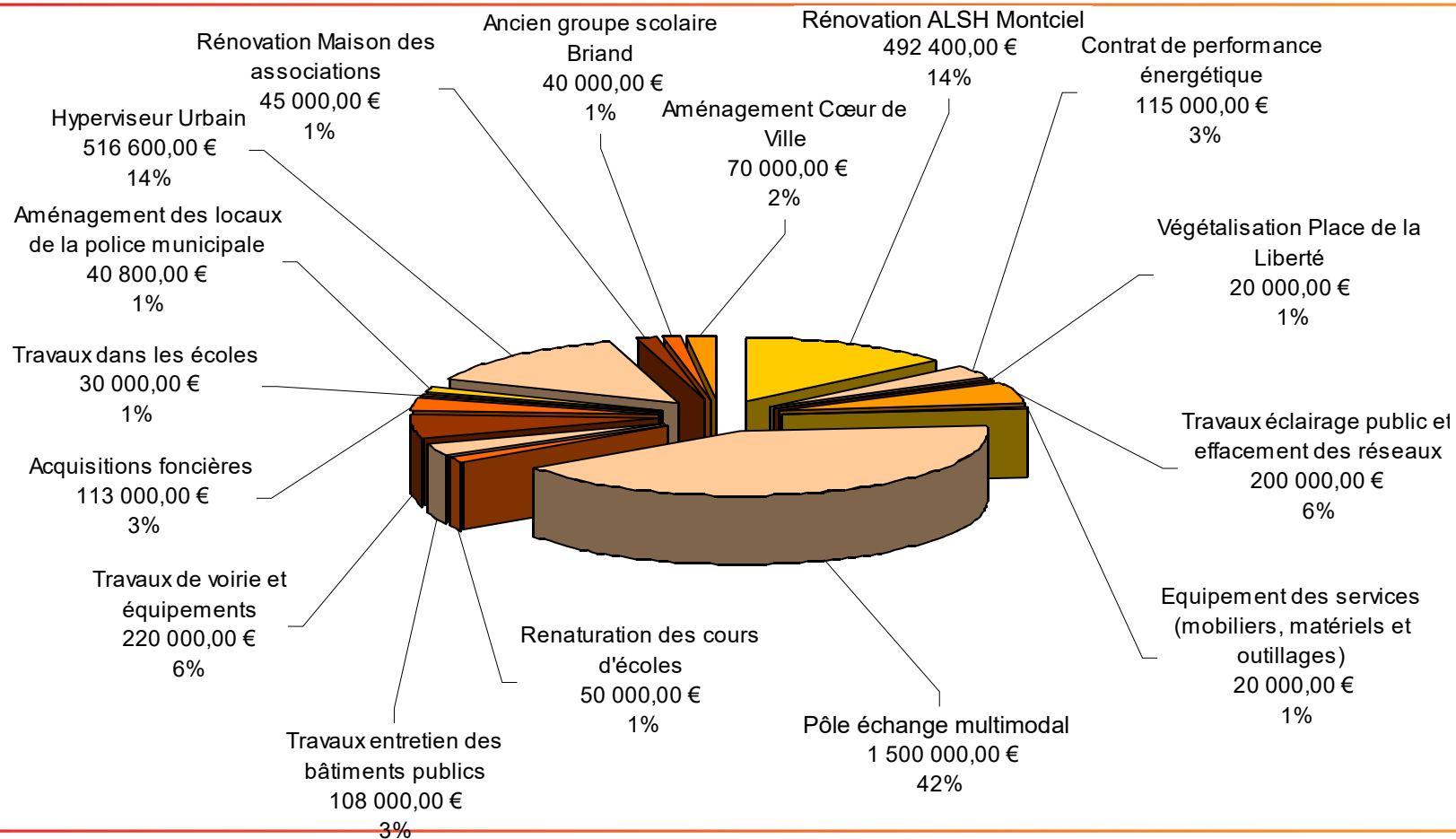


LA SECTION D'INVESTISSEMENT – LES RESSOURCES





LA SECTION D'INVESTISSEMENT LES GRANDS PROJETS 2023



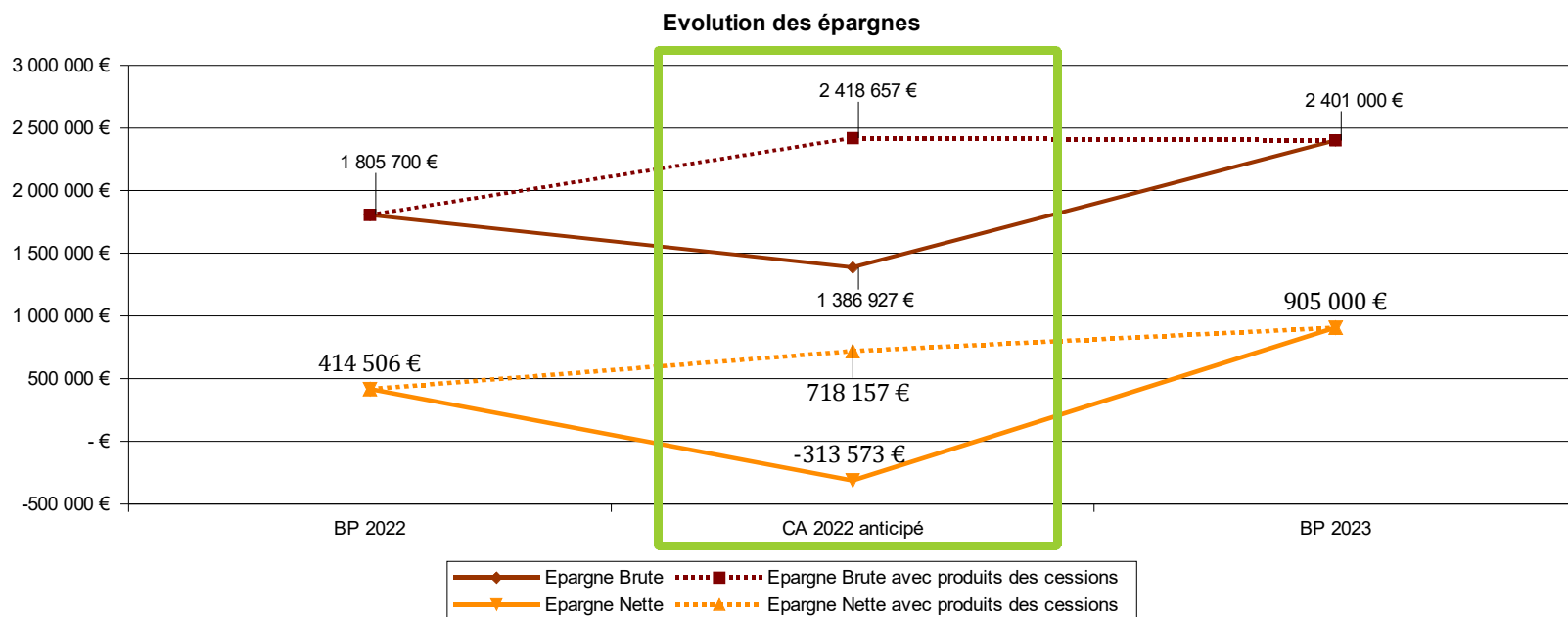


LES GRANDS PROJETS 2023 : NET A CHARGE

	TTC	FCTVA	SUBVENTION	NET A CHARGE
Aménagement des locaux de la police municipale	40 800 €	8 200 €	10 200 €	22 400 €
Contrat de performance énergétique	115 000 €	14 750 €	0 €	100 250 €
Hyperviseur urbain	516 600 €	80 350 €	198 750 €	237 500 €
Rénovation maison des associations	45 000 €	7 350 €	0 €	37 650 €
Travaux éclairage public et effacement des réseaux	200 000 €	32 000 €	25 000 €	143 000 €
Equipement des services (mobilier, informatiques)	20 000 €	3 200 €	0 €	16 800 €
Pole échange multimodal	1 500 000 €	0 €	425 000 €	1 075 000 €
Ancien groupe scolaire Briand	40 000 €	0 €	0 €	40 000 €
Renaturation des cours d'écoles	50 000 €	0 €	25 000 €	25 000 €
Travaux entretien des bâtiments publics	108 000 €	11 000 €	7 000 €	90 000 €
Végétalisation Place de la Liberté	20 000 €	0 €	13 000 €	7 000 €
Aménagement Coeur de Ville	70 000 €	0 €	26 800 €	43 200 €
Travaux de voirie et équipements	220 000 €	36 000 €	0 €	184 000 €
Centre aéré de Montciél	492 400 €	54 500 €	120 000 €	317 900 €
Acquisitions foncières	113 000 €	0 €	0 €	113 000 €
Travaux dans les écoles	30 000 €	4 900 €	0 €	25 100 €



DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE : LES NIVEAUX D'ÉPARGNE



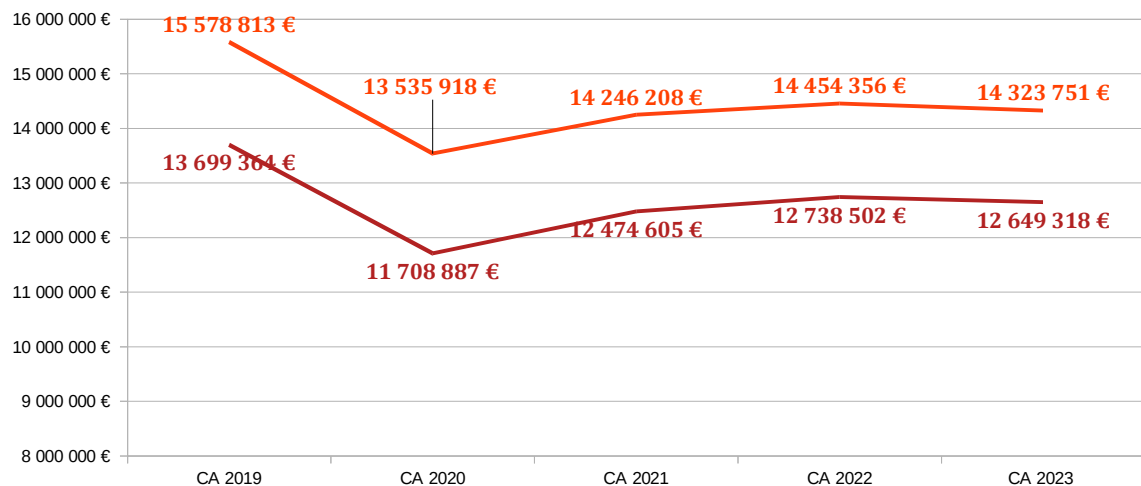
Dégradation des niveaux d'épargnes en 2022 :

- ✦ régularisation de subventions perçues par la Ville à la place du CCAS (contrôle de la CRC) : + 837 000 € de dépenses
- ✦ augmentation du prix de l'énergie,
- ✦ revalorisation du point d'indice.

Efforts en 2023 pour diminuer les dépenses de fonctionnement et rétablir les niveaux d'épargnes.



DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE : LA DETTE



*Capacité de désendettement = encours de la dette /
épargne brute (hors dépenses et recettes exceptionnelles)*

Seuil critique : 11 /12 ans

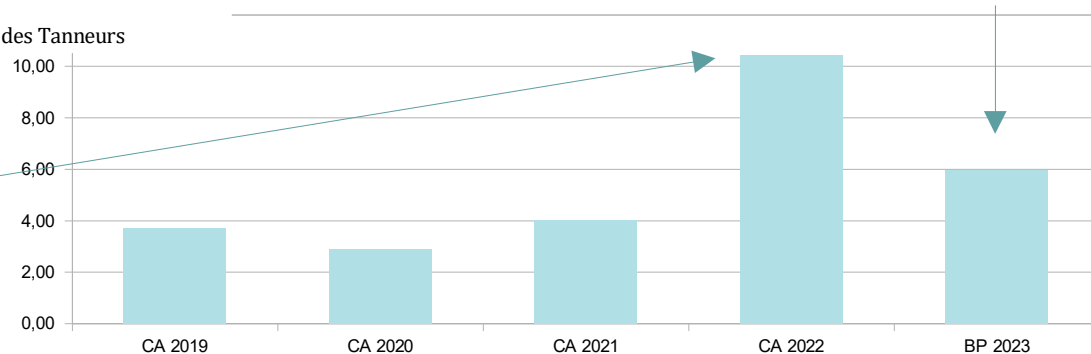
Seuil d'alerte : 15 ans

BP 2023 :

Intégration de l'emprunt prévisionnel
Amélioration du ratio de désendettement grâce à
l'amélioration du niveau d'épargne brute

- Encours de dette au 31-12
- Encours de dette au 31-12 avec intégration de l'emprunt du budgets annexe Résidence des Tanneurs

CA 2022 : dégradation du niveau d'épargne brute qui fait augmenter la durée de la capacité de désendettement





DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE : LES RATIOS FINANCIERS OBLIGATOIRES

	2023	2022	2021	CA 2021*	
				Ratios villes 10 000 à 20 000 hab.	Ratios villes 20 000 à 50 000 hab.
Population DGF	18 326	18 422	18 149		
Ratio n°1 : DRF/Population	1065,10	1010,50	982,79	1034	1063
Ratio n°2 : Produits des impositions directes / Population (sans les AC)	562,91	506,46	499,33	691	737
Ratio n°2 bis : Produits des impositions directes / Population (avec les AC)	586,54	517,59	513,10	790	800
Ratio n°3 : RRF/Population	1194,16	1108,91	1162,36	1260	1306
Ratio n°4 : Dépenses d'équipement brut/ Population	203,34	425,47	421,72	293	328
Ratio n°5 : Encours de dette / Population	781,60	544,16	645,15	927	1141
Ratio n°6 : DGF / Population	262,56	260,56	258,91	106	127
Ratio n°7 : Dépenses de personnel / DRF	50,64 %	46,17 %	47,14 %	58,20 %	56,90 %
Ratio n°9 : DRF + Remb. K de la dette / RRF	95,96 %	98,56 %	92,85 %	90,10 %	90,10 %
Ratio n°10 : Dépenses d'équipement brut / RRF	17,03 %	38,37 %	36,28 %	23,30 %	25,10 %
Ratio n°11 : Encours de la dette / RRF	65,45 %	49,07 %	55,50 %	73,50 %	87,40 %

* : données DGCL : « Les collectivités locales en chiffres 2022 – Chapitre 4



LES BUDGETS ANNEXES

Budget Annexe Chauffage Urbain

Budget Annexe Parkings

Budget Annexe Abattoir

Budget Annexe Maison de Santé

Budget Annexe Unités de Production et Vente d'Électricité



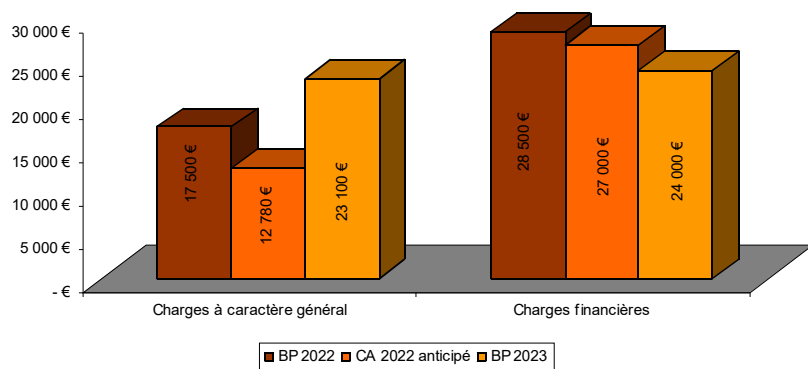
BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN

218 500 € d'investissement

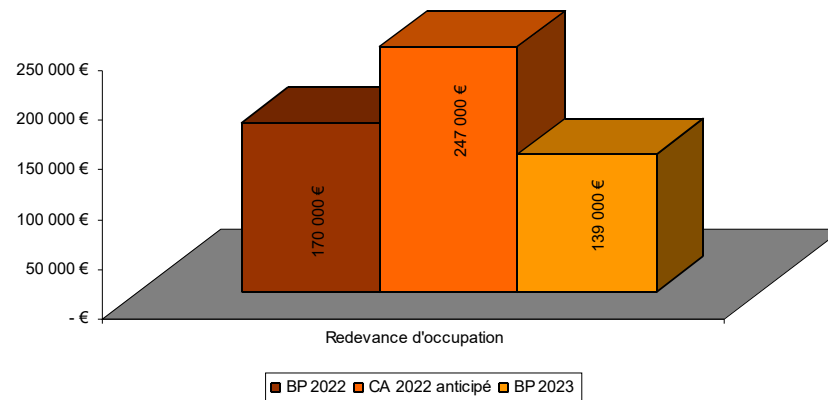
366 310 € d'exploitation

Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs au contrat de DSP pour la gestion du chauffage urbain.

Les principales charges d'exploitation



Les recettes d'exploitation



✓ Les charges d'exploitation sont composées principalement des charges générales, des intérêts des emprunts afférents à la chaufferie bois concédée et des dotations aux amortissements.

✓ Les recettes d'exploitation intègrent la redevance du fermier qui doit couvrir à minima les annuités d'emprunt et la reprise des subventions d'équipement au résultat.



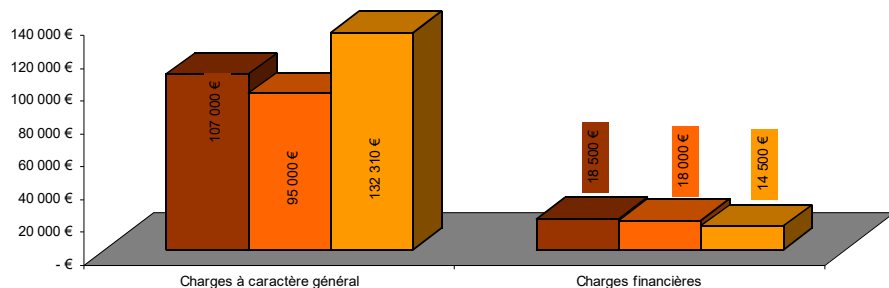
BUDGET ANNEXE PARKINGS

218 500 € d'investissement

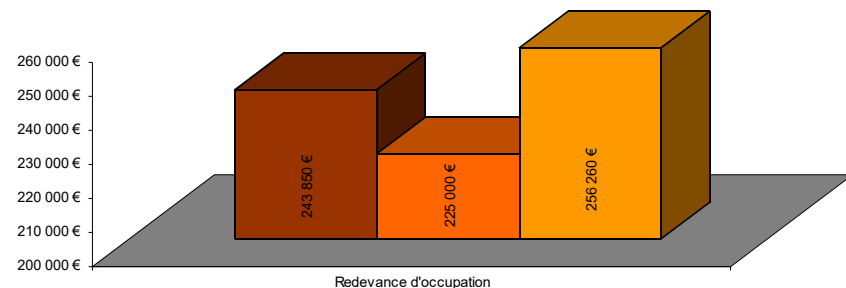
366 310 € d'exploitation

- ✓ Ce budget annexe correspond aux parkings payants de la Ville (autre que le stationnement public sur la voirie qui reste au budget principal).

Les principales charges d'exploitation



Les recettes d'exploitation



- ✓ Les charges d'exploitation sont composées principalement des charges générales et des intérêts de l'emprunt afférent au parking Regard.

- ✓ Les redevances de stationnement devraient augmenter sensiblement sur 2023

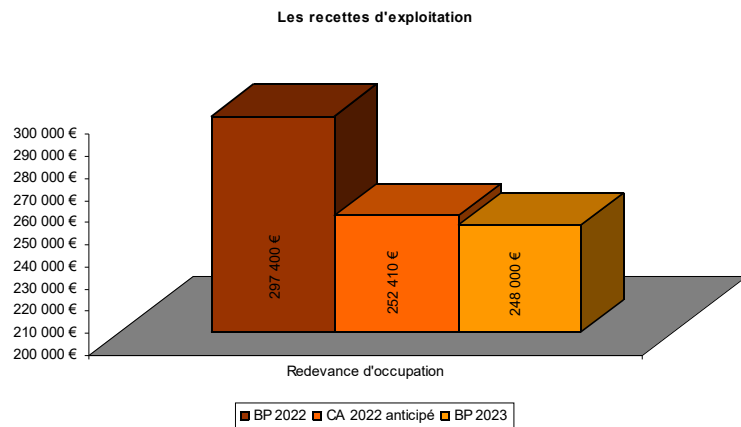
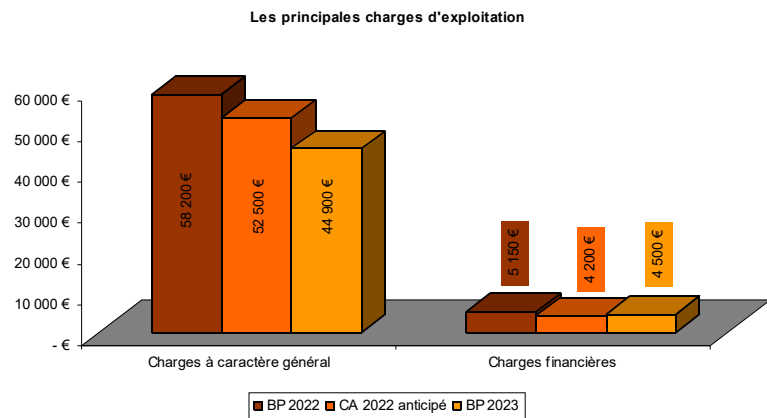


BUDGET ANNEXE ABATTOIR

380 400 € d'investissement

257 900 € d'exploitation

- ✓ Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs au contrat de DSP pour la gestion de l'abattoir municipal.



- ✓ Les charges d'exploitation sont composées principalement des charges à caractère général et des intérêts de l'emprunt.

- ✓ Les recettes sont composées de la redevance et des taxes d'usage.



BUDGET ANNEXE UNITÉS DE PRODUCTION ET VENTES D'ÉLECTRICITÉ

16 150 € d'investissement

27 000 € d'exploitation

- ✓ Ce budget annexe retrace les flux financiers liés à la gestion des panneaux photovoltaïques installés au Centre de Conservation et d'Etudes René Rémond et sur le CARCOM.
- ✓ Les charges concernent l'entretien courant des panneaux et les recettes correspondent à de la vente d'électricité.



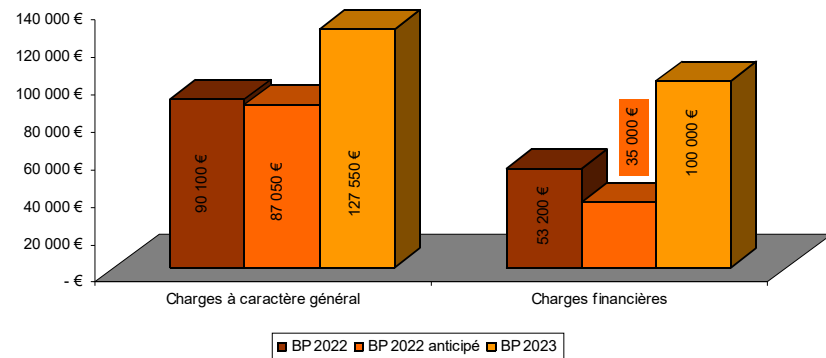
BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ

564 500 € d'investissement

389 050 € de fonctionnement

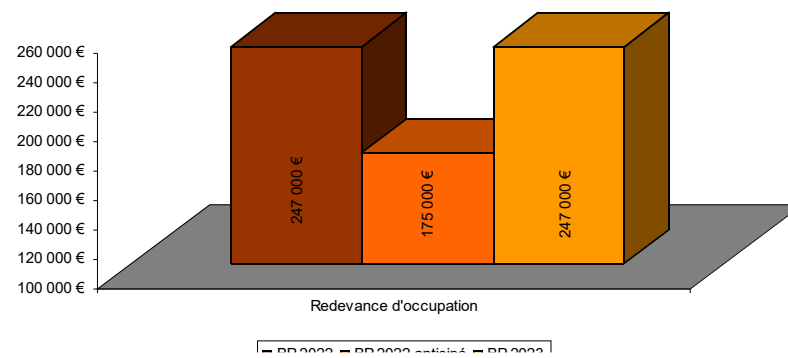
Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs aux travaux de construction et d'exploitation du bâtiment. En 2023 une dépense de 250 000 € en investissement est budgétée pour terminer l'aménagement des espaces restants.

Les principales charges de fonctionnement



Les charges de fonctionnement concernent l'entretien des locaux, les dépenses liées aux consommations d'énergie et les charges financières correspondent à l'intérêt de l'emprunt.

Les recettes de fonctionnement



Les recettes sont composées des revenus locatifs et de la refacturation des charges.